

ÉDUCATION ■ Prix du Concours de la Résistance et de la déportation

Travail de mémoire et de vérité

Les collégiens et les lycéens ont planché sur « La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire ». Les meilleurs ont été récompensés, mercredi à Tulle.

Dragan Pérovic
dragan.perovic@centrefrance.com

Mercredi à la préfecture de la Corrèze quelque 180 personnes, élèves, enseignants, représentants des associations patriotiques et élus ont assisté à la remise des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation. Pour cette 55^e édition, les collégiens et les lycéens ont planché sur « La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire ». Ceux d'entre eux, dont les travaux ont été sélectionnés par le jury, ne sont pas prêts d'oublier ce 27 mai 2015 qui a vu deux femmes déportées, Geneviève de Gaulle Anthoz et Germaine Tillion entrer au Panthéon aux côtés de Pierre Brossolette et de Jean Zay.

Un engagement qui éveille les consciences.

« Ce concours nous rappelle combien il est important de poursuivre le travail commun de mémoire, de vérité et d'histoire, a résumé le préfet de la Corrèze, Bruno Delsol. Dans notre département, 212 élèves y ont participé. 52 collégiens et 2 lycéens ont rédigé un devoir individuel, 30 collégiens et 37



PORTRAIT COLLECTIF. Les participants du concours derrière le préfet Bruno Delsol et le DASEN de la Corrèze Christian Wilhelm. PHOTO : LOUIS FAYET

lycéens ont présenté un devoir collectif ».

Bernard Delaunay, coprésident de l'ANACR s'est adressé aux jeunes participants : « J'espère que l'engagement que vous avez manifesté pour ce concours aura éveillé vos consciences ».

Il a ensuite abordé le principe fondateur de l'éducation en citant la déclaration d'un déporté devenu chef d'établissement à ses professeurs : « Je suis survivant d'un camp de concentration. Mes yeux ont vu ce qu'aucun homme ne devrait voir, des chambres à gaz construites par des ingénieurs qualifiés, des enfants empoisonnés par des médecins diplômés, des nourrissons tués par des infirmières instruites, des femmes et des bébés abattus et brûlés par des diplômés des lycées et des universités. C'est pourquoi je reste méfiant envers le système éducatif. Ma de-

mande est la suivante : il faut que vous aidiez vos élèves à devenir humains. Jamais vos efforts d'enseignements ne devraient produire des monstres érudits, des psychopathes qualifiés, des Eichmann éduqués ».

Le palmarès
Lycées, lycées professionnels ; Devoirs individuels : 1. Antoine Wild (1^{er} S, lycée Notre Dame Ussel) 2. Justine Picton (1^{er} S, lycée Notre Dame Ussel).

Mémoires collectifs : 1. 1^{er} ST2S du lycée Danton de Brive ; 2. Lycée Notre Dame d'Ussel ; 3. 1^{er} B du lycée professionnel Marcel-Barbanceys de Neuvic ; 4. 1^{er} Bac Pro Maintenance des matériels agricoles du lycée professionnel Marcel-Barbanceys de Neuvic ; 5. 1^{er} A du lycée professionnel Marcel-Barbanceys de Neuvic ; 6. 1^{er} ES1 du lycée Edmond-Perrier

de Tulle.

Collèges. Devoirs individuels : 1^{er} ex-æquo Louise Garillon Ducla (3^e collège de Seilhac) ; 1^{er} ex-æquo, Chloé Deguillaume (3^e2 collège La Prairie, Meymac) ; 2. Louise Lamiche (3^e collège de Seilhac) ; 3. Camille Alquier (3^eA collège Notre Dame d'Ussel). 4. Eva Marleix (3^e3 collège La Prairie de Meymac) ; 5. Julien Pradel (3^e3 collège Arsonval de Brive) ; 6. Antonin Lavergne (3^e collège Clemenceau de Tulle) ; 7. Valentine Sabri (3^e collège Arsonval de Brive) ; 8. Charline Belmas (3^e collège Clemenceau de Tulle) ; 9. Léa Salesse (3^e collège Arsonval de Brive).

Mémoires collectifs : 1. La classe de troisième du Collège Clemenceau de Tulle ; 2 ex-æquo (collège Lakanal de Treignac ; 2 ex-æquo collège Lakanal de Treignac).

Mémoires collectifs audiovisuels : 1. 3^e A du collège Mathilde-Faucher d'Allasac. ■